



CONSEIL de PARENTS d'ELEVES

Elémentaire CAP de BOS / Maternelle LA FARANDOLE – PESSAC

Association reconnue d'utilité publique par le décret du 7 Août 1951

<http://fcpecapdebos.canalblog.com>

Pessac, le 5 juin 2008.

Monsieur le Maire
Mairie de Pessac
39, place de la 5^{ème} République
33600 PESSAC

Copie à :

Madame Dany Debaulieu, Adjointe au Maire, chargée de l'éducation.

Monsieur LAFONT, Directeur du service éducation .

Monsieur Verdon, chargé de l'urbanisme.

Monsieur Limousin, président du syndicat de quartier.

Madame Olive, directrice de l'école maternelle la Farandole

Madame Fournier, directrice de l'école primaire Cap de Bos.

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous souhaitons vous faire part des demandes récurrentes et nous souhaiterions l'installation d'un abri de bus à l'arrêt la Farandole.

Nous tenons à vous alerter sur les retards du bus de ramassage à l'arrêt, la Farandole, très régulièrement tous les matins, et également le soir au départ de l'école de Cap de Bos. Les parents déplorent l'absence d'abris de bus, et en ces temps pluvieux, les enfants sont trempés !

Dans le compte-rendu du conseil d'école du 23 octobre 2007, une demande de signalétique (attention école), et de sécurisation des abords de l'école avec ralentisseurs sur l'avenue des provinces pour limiter la vitesse a été reformulée. Un courrier conjoint parents d'élèves et directrice a été adressé à Mr Le Maire précédent, à la CUB et la direction départementale de l'équipement (**demandes des conseils d'école du 25 juin , du 23 mars 2007 etc).**

Dans le compte-rendu du conseil d'école de Cap de Bos du 4 avril 2008, le point 8 abordait la récurrente question de la vitesse excessive sur l'Avenue de Provinces.

Dans votre lettre en date du 13 décembre 2007, vous avez répondu au courrier conjoint « directrice et des 2 représentants de Parents Fcpe et non affiliés » que des contrôles de vitesse allaient être faits, mais que des aménagements et une réduction de vitesse obligeaient à une requalification de la rue par la CUB. A ce jour, 160 PVS auraient été dressés par la police nationale, ce qui aurait incité les conducteurs à ralentir leur vitesse.

Nous sommes dubitatifs quant à l'effet à long terme et unanimes pour demander à l'entrée et à la sortie de la rue de l'école, l'installation de feux tricolores avec boutons poussoirs, ainsi que de passages protégés pour les enfants et de dos d'ânes suffisamment élevés pour être dissuasifs. Cela sécuriserait les groupes classes qui doivent traverser pour se rendre au stade André Nègre, ou à l'occasion de sorties culturelles lorsque ces groupes classe prennent les bus de ligne.

Dans le compte-rendu du 25 octobre 2007 de l'école maternelle, la Farandole, au point 10 : les parents d'élèves avaient inscrits les points suivants :

-demande de râteliers pour les vélos

-demande de piste cyclable entre les 2 écoles

Nous espérons que ces demandes soient enfin prises en compte, il serait dommage de constater que les enfants qui ont passé 3 à 5 ans dans ces écoles, et leurs parents n'ont pu observer aucun changement sur ces questions.

Dans l'attente de décisions effectives , nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le conseil local, Anne Wimez
Présidente FCPE CAP de Bos/Farandole

Pj Cr du conseil d'école du 4 avril 2008.

Ps .nous condamnons vivement les actes de vandalisme qu'ont subi les abris de bus dans notre quartier.